

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



La chanson de tradition orale ou le dynamisme de la marge en Amérique française

Jean-Pierre Pichette

Numéro 31, printemps 2017

Patrimoine oral et valorisation à l'ère du numérique (2^e partie)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1062003ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1062003ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pichette, J.-P. (2017). La chanson de tradition orale ou le dynamisme de la marge en Amérique française. *Port Acadie*, (31), 23–34.
<https://doi.org/10.7202/1062003ar>

Résumé de l'article

À partir de travaux antérieurs consacrés au phénomène de la diffusion du patrimoine oral des Français d'Amérique, envisagé sous l'angle du transfert des traditions européennes du conte, de la chanson, des jurons et des rituels au sein des groupes minoritaires, cette communication veut proposer les éléments d'un modèle interprétatif qui saurait illustrer l'amplitude et rendre compte des dynamiques en présence. Le « principe du limaçon » pourrait apporter un éclairage original et significatif sur ces questions en exposant les rapports entre centre et périphérie, les possibles croisements ou l'origine plurielle des traditions ; il permettrait ainsi de cerner les facteurs du maintien ou de l'érosion des traditions en expliquant pourquoi les marges retiennent mieux et plus longtemps les messages transmis qui s'érodent au centre.

La chanson de tradition orale ou le dynamisme de la marge en Amérique française

Jean-Pierre Pichette
Université Sainte-Anne,
Université de Moncton

Résumé

À partir de travaux antérieurs consacrés au phénomène de la diffusion du patrimoine oral des Français d'Amérique, envisagé sous l'angle du transfert des traditions européennes du conte, de la chanson, des jurons et des rituels au sein des groupes minoritaires, cette communication veut proposer les éléments d'un modèle interprétatif qui saurait illustrer l'amplitude et rendre compte des dynamiques en présence. Le « principe du limaçon » pourrait apporter un éclairage original et significatif sur ces questions en exposant les rapports entre centre et périphérie, les possibles croisements ou l'origine plurielle des traditions ; il permettrait ainsi de cerner les facteurs du maintien ou de l'érosion des traditions en expliquant pourquoi les marges retiennent mieux et plus longtemps les messages transmis qui s'érodent au centre.

Abstract

Based on previous work on the phenomenon of the dissemination of the oral heritage of the French in America, viewed from the perspective of the transfer of European traditions of storytelling, song, oaths and rituals among minority groups, this communication wants to propose the elements of an interpretative model that could illustrate the amplitude and account for the dynamics involved. The "principle of the snail" could cast an original and significant light on these questions by exposing the relations between center and periphery, the possible crossings or the plural origin of the traditions; it would help to identify the factors that maintain or erode traditions by explaining why margins are better and longer-lasting for transmitted messages that are eroding at the center.

Mots clés

Chanson traditionnelle, tradition orale, oralité, transfert, dynamisme de la marge, principe du limaçon, centre et périphérie

Keywords

Traditional song, oral tradition, orality, transfer, dynamism of the margin, principle of the snail, center and periphery

La diffusion des traditions françaises en Amérique

En dehors de quelques exceptions – Paul Stevens (1830-1881), Hubert La Rue (1833-1881), Ernest Gagnon (1834-1915), Alcée Fortier (1856-1914) –, on reconnaît que le véritable intérêt pour les traditions populaires canadiennes-françaises ne s'est manifesté qu'au tout début du xx^e siècle, par les enquêtes orales que lança un jeune anthropologue du Musée national d'Ottawa, Marius Barbeau, celui qu'on révère comme le père de l'ethnologie franco-canadienne. Ses recherches personnelles, qui ont bénéficié des travaux ponctuels de la petite équipe de collaborateurs bénévoles qu'il a su s'adjoindre et inspirer, ont d'abord confirmé les observations trouvées sous la plume d'écrivains-conteurs du xix^e siècle, puis traquées dans des écrits de nature variée depuis les premiers temps de la Nouvelle-France : elles ont révélé la grande qualité des contes et des chansons véhiculés par tradition orale pendant trois siècles. La création des Archives de folklore de l'Université Laval en 1944, qui furent à la fois la première chaire de recherche et le premier programme d'enseignement universitaire de l'ethnologie au Canada, a favorisé la poursuite des enquêtes. Sous la direction de Luc Lacourcière (1910-1989), elles se sont généralisées après la Deuxième Guerre mondiale à la plupart des champs de la littérature orale et, se multipliant à la grandeur du Canada, elles ont englobé un grand nombre de régions de l'Acadie, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et, dans une proportion moindre, des États-Unis.

Ces enquêtes ont fait comprendre qu'une culture orale commune unissait les points de ce réseau qui constitue l'Amérique française, mais que chaque pays l'avait, bien entendu, adaptée à sa situation particulière. Les dénombrements, toujours incomplets, ont fait apparaître l'exemplarité de la tradition française en Amérique. Sa vigueur et son abondance ont permis aux chercheurs de recueillir ce patrimoine oral dans les meilleures conditions, grâce à un outillage moderne, capable de consigner, en plus des textes, la voix, l'image et la gestuelle des témoins, en somme une tranche de la vie et du dynamisme de la tradition. À toute personne qui demande si la tradition orale française a été transplantée en

Amérique, on doit donc répondre par l'affirmative et ajouter que la transplantation a été réussie.

Vitalité de la tradition française au Canada

Mais comment mesurer le succès de cette transplantation d'un continent à l'autre ? De deux manières : l'une, plutôt subjective, provient des témoignages d'Européens qui ont visité le Canada ; l'autre, plus objective, découle des études comparatives des chercheurs qui ont examiné certains traits de la tradition française d'Amérique.

Témoignages des Européens

Pour faire bref, je me limiterai aux observations que quatre visiteurs français ont consignées dans le seul domaine de la chanson folklorique. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827), qui avait rencontré en 1795 des canotiers, près de Kingston dans le Haut-Canada – en Ontario aujourd'hui –, écrivait à propos de leur coutume de chanter :

[Leurs] chansons sont gaies, souvent un peu plus que gaies ; elles ne sont interrompues que par les ris qu'elles occasionnent, et dans toutes les navigations dont sont chargés les Canadiens, les chants commencent dès qu'ils prennent la rame, et ne finissent que quand ils la quittent : on se croit dans les provinces de France, et cette illusion fait plaisir [...]. Le peuple canadien a conservé le caractère français¹.

Alexis de Tocqueville (1805-1859), de passage à Sault-Sainte-Marie – toujours en Ontario – le 14 août 1831, rencontra un Bois-brûlé, un Métis, qui parlait « avec un accent normand qui [le] fit tressaillir² ». Il notait dans une lettre au comte de Tocqueville :

1 François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique, fait en 1795, 1796 et 1797*, Paris, Du Pont, Buisson, Charles Pougens, l'An VII de la République [1799], vol. II, p. 156-157.

2 Alexis de Tocqueville, *Œuvres complètes*, Paris, Michel Lévy frère, 1864-1867, vol. V, p. 233.

Toute la population de Sainte-Marie est française. Ce sont de vieux Français gais et en train comme leurs pères et comme nous ne le sommes plus. Tout en conduisant nos canots, ils nous chantaient de vieux airs qui sont presque oubliés maintenant chez nous. Nous avons retrouvé ici le Français d'il y a un siècle, conservé comme une momie pour l'instruction de la génération actuelle³.

Son compagnon de voyage, Gustave de Beaumont (1802-1866), avec qui il avait certainement dû converser, écrivit lui aussi une lettre datée du même jour. À son tour, il constatait que « le caractère français se perd difficilement », s'étonnait de la vitalité des chansons des Canadiens et de la gaieté de leur tempérament. « Il faut dire, explique-t-il, qu'ils n'ont point connu notre révolution » avant de lancer en conclusion : « quant au caractère antique de la nation, ils sont plus français que nous ne le sommes⁴. » Enfin, Jean-Jacques Ampère (1800-1864) lui-même, dans sa *Promenade en Amérique* de 1851 qui sera publiée en 1855, faisait le même constat : « Pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle, il faut aller au Canada⁵. »

Au témoignage de ces visiteurs, ont succédé ceux des spécialistes français. Trente ans plus tard, l'un d'eux, Théodore de Puymaigre (1816-1901), en remettra dans le compte rendu de la deuxième édition des *Chansons populaires du Canada* d'Ernest Gagnon qu'il publie dans la revue *Polybiblion* en 1881 :

Nous retrouvons tous nos vieux couplets de France ; mais souvent, au Canada, ils se sont conservés beaucoup mieux que chez nous : telles chansons qui, en Lorraine ou en Normandie, ne présentent plus que des lambeaux, existent là dans leur intégrité ; certains couplets qui chez nous sont rendus incompréhensibles par des interpolations, s'offrent là dans leur état primitif⁶.

3 *Ibid.*, vol. VII, p. 49-50.

4 Gustave de Beaumont, *Lettres d'Amérique 1831-1832*, texte établi et annoté par André Jardin et George W. Pierson, Paris, Presses universitaires de France, Publications de la Sorbonne, série « Documents » 22, 1973, p. 123.

5 Jean-Jacques Ampère, *Promenade en Amérique*, *op. cit.*, tome 1, p. 109.

6 Théodore de Puymaigre, « Chants populaires du Canada », dans *Polybiblion. Revue bibliographique universelle*, Paris, deuxième série, tome treizième, 1881, p. 334 (article reproduit dans la *Revue canadienne*, Montréal, vol. 18, 1882, p. 689-690).

Oui, la chanson de tradition orale a longtemps été une réalité bien vivante en Amérique française, particulièrement dans les régions excentriques et en milieu minoritaire. J'en veux pour preuve le corpus de plus de 10 000 enregistrements de chansons rassemblé depuis 1981, en Ontario seulement, et déposé dans les archives de l'Université de Sudbury⁷. Ces enquêtes récentes quintuplent la documentation recueillie sur ce territoire pendant les soixante ans qui les ont précédées. D'autre part, j'ai publié un tableau préliminaire des informateurs dont le répertoire consigné comptait au moins 100 chansons⁸. Des 78 personnes figurant sur cette liste et qui ont chanté 100, 200, 300, 400 et jusqu'à 550 chansons, près des deux tiers ont été interrogées après 1970.

C'est cette profusion insoupçonnée qui porta de grands spécialistes français du xx^e siècle à des éloges sur la qualité de nos traditions orales aussi dithyrambiques que les touristes des siècles passés. Un Julien Tiersot (1857-1936), de passage à Beauharnois et à Québec en 1905, s'étonnait par exemple de pouvoir faire « une récolte de chansons populaires françaises, comparables à ce que nos provinces du vieux monde peuvent nous offrir de meilleur [et] conservées plus purement que dans leur propre pays d'origine⁹ ».

7 Voir la description des collections déposées de 1981 à 1988 dans Jean-Pierre Pichette, *Le Répertoire ethnologique de l'Ontario français. Guide bibliographique et inventaire archivistique du folklore franco-ontarien*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, « Histoire littéraire du Québec et du Canada français » n° 3, 1992, p. 153-202. Marcel Bénéteau a poursuivi ce dénombrement pour le *Catalogue des chansons franco-ontariennes de tradition orale* qu'il prépare ; voir son article « La chanson française de tradition orale en Ontario : données, tendances, état du répertoire », à paraître dans les *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, Ottawa, Société Charlevoix et Presses de l'Université d'Ottawa, vol. 12, 2018, p. 149-215.

8 Jean-Pierre Pichette, « Découverte, analyse et édition du répertoire traditionnel d'un chanteur franco-ontarien », communication présentée à Mellac au cours de la 25^e réunion de la Commission des ballades et chansons folkloriques de la Société internationale d'ethnologie et de folklore (26-29 mai 1995). Ce tableau, qui a été mis à jour en 2012, vient de paraître dans notre ouvrage *Ah ! si l'amour prenait racine. Chansons populaires du Nouvel-Ontario. Répertoire de Donat Paradis (1892-1985), cultivateur franco-ontarien*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » n° 31, 2016, p. 57-59 : Tableau 9, Liste des informateurs à grand répertoire.

9 Julien Tiersot, « Les Chansons populaires françaises du Canada », dans les *Annales*

Trente ans plus tard, commentant une conférence donnée par René Maunier (1887-1951), président de la Société française de folklore, André Varagnac (1894-1983) rapportait :

La richesse du répertoire des chansons françaises est demeurée étonnante au Canada : les folkloristes n'y ont-ils pas recueilli 6 000 chansons dont quantité sont entièrement oubliées chez nous ? Aussi le président de la Société française de folklore proclame-t-il que c'est au Canada qu'il faut aller étudier la chanson de nos vieux terroirs¹⁰.

Semblablement, c'est ce qui devait attirer chez nous des chercheurs de la trempe de Geneviève Massignon (1921-1966) qui, à compter du milieu des années 1940, mena en Acadie et au Madawaska des enquêtes fructueuses sur la chanson¹¹. C'est ce qui faisait également dire à Paul Delarue (1889-1956), pour le conte, que le Canada français jouissait du rare privilège de « travailler sur une matière encore vivante¹² ».

Études comparatives des chercheurs

En 1863, Hubert La Rue (1833-1881), à qui l'on doit la première étude comparée d'une chanson populaire, en était convaincu. Ses commentaires sur les versions françaises et leur mise en parallèle avec les versions canadiennes du chant national *À la claire fontaine* ne laissent aucun doute :

on ne saurait, sans un intérêt bien vif, [écrivait-il,] faire un examen comparatif de ces chansons populaires telles que nous les connaissons

politiques et littéraires, Paris, vol. 30, n° 1508, 19 mai 1912, p. 79.

- 10 André Varagnac, « Interrogeons le Canada français », dans *L'Émulation littéraire, artistique et régionaliste*, Sens (Yonne), vol. 3, n° 20, janvier 1935, p. 1-2.
- 11 Geneviève Massignon, [Manuscrit] revu, corrigé et édité par Georges Delarue, *Trésors de la chanson populaire française. Autour de 50 chansons recueillies en Acadie*, [Paris], Bibliothèque nationale de France, [1994], 2 vol. : I – Textes, [5]-LVI-373 p. ; II – Mélodies, [3]-161 p.
- 12 Lettre de Paul Delarue à Luc Lacourcière, 11 septembre 1954 : « Vous savez que nous ne sommes, par le monde, qu'un nombre assez réduit de spécialistes à nous intéresser au conte populaire et vous êtes peut-être le seul à travailler sur une matière encore vivante, avec des moyens et une méthode qu'ont ignorés et qu'ont pratiqués sur une échelle réduite ceux qui se sont occupés jusqu'ici du conte. »

en Canada, avec ces mêmes chansons telles qu'elles nous sont transmises par les écrivains français du jour. Il reste évident, après un tel examen, que presque toujours l'avantage reste tout entier à nos chansons canadiennes¹³.

Quelques pages plus loin, il fournit même une explication de cet état de choses :

On le sait, [dit La Rue,] bien des changements se sont opérés en France, dans le langage, dans les mœurs, dans les habitudes, depuis le jour où les premiers colons normands et bretons vinrent planter leurs tentes sur le sol de la Nouvelle-France. Et puis, pourquoi la révolution, qui a tout balayé devant elle, aurait-elle respecté les chants populaires ? – Au reste, la France est un peu oublieuse de sa nature... Nous, Canadiens, qui avons la mémoire un peu plus fidèle, venons à son secours ; tâchons de lui rendre intact le précieux dépôt de ses anciennes chansons, comme nous pourrions, au besoin, lui remettre sous les yeux le tableau de ses mœurs et coutumes d'autrefois.

Sa conviction s'appuie sur l'enquête Fortoul¹⁴. Et il s'en explique :

En effet, ces chansons populaires, complètement inconnues dans les villes de France, et ignorées des personnes instruites, sont le partage exclusif des gens de la campagne. Les recueillir était chose si peu facile, qu'il n'a fallu rien moins qu'un ordre exprès de S. M. l'Empereur actuel des Français, pour qu'on osât tenter une semblable entreprise. Un comité, à la tête duquel se trouvait M. Ampère, fut nommé, il y a quelques années, et ce n'est qu'à l'aide de nombreuses correspondances qu'on est parvenu à en déterrer un certain nombre. Ce n'est guère qu'à partir de cette époque, que quelques écrivains distingués, séduits, sans doute, par l'attrait de la nouveauté, se sont mis activement à l'œuvre ; et ils avouent franchement que cette œuvre a été pour eux extrêmement difficile¹⁵.

13 Hubert La Rue, « Les Chansons populaires et historiques du Canada », *Le Foyer canadien*, 1, 1863, p. 328-329.

14 Du nom d'Hyppolite Fortoul (1811-1856), ministre de l'Instruction publique, qui lança en 1852 une vaste enquête sur les poésies populaires. Voir Laurence Berthou-Bécam et Didier Bécam, *L'Enquête Fortoul (1852-1876). Chansons populaires de Haute et Basse-Bretagne*, Paris/Rennes, Comité des travaux historiques et scientifiques/Dastum, 2010, 2 vol., 1139 p.

15 Hubert La Rue, « Les Chansons populaires et historiques du Canada », *op. cit.*, 1, p. 349-350.

Il déclare alors : « En Canada, ces chansons populaires sont connues de tout le monde ; elles sont presque aussi familières aux habitants de nos villes qu'à ceux de nos campagnes¹⁶. »

En 1937, Marius Barbeau (1883-1969) aboutira aux mêmes conclusions quand il recherchera les versions comparables aux chansons qu'il a retenues pour son *Romancero du Canada*. C'est en ces termes qu'il s'étonne des lacunes de la documentation française :

Ce silence de la documentation française sur une chanson de l'importance de la nôtre semblerait étrange s'il ne se répétait souvent ailleurs. Il faut en conclure que la chanson était connue des émigrants de la Normandie ou de la Loire qui vinrent s'établir aux environs de Québec et dont les descendants colonisèrent plus tard le Bas-Saint-Laurent. Mais elle s'est éteinte, il y a assez longtemps, dans les provinces françaises. Autrement les folkloristes l'auraient retrouvée, comme nous l'avons fait au Canada¹⁷.

Disséminés à une quinzaine d'endroits dans le livre, les commentaires de cette nature révèlent à quel point ce phénomène de l'érosion de la chanson traditionnelle en France avait bouleversé Barbeau qui s'en préoccupait constamment et ne pouvait s'expliquer autrement sa rareté dans les recueils européens. Il en trouve une explication dans le tempérament propre du Canadien et sa situation géographique :

Québec et l'Acadie sont restées jusqu'aujourd'hui des provinces purement françaises, en tant que conservatrices de la tradition. Ce qui souvent s'est perdu là-bas s'est conservé ici, grâce à l'isolement et au conservatisme inné du colon canadien¹⁸.

Ces gloses de Barbeau correspondent tout à fait aux remarques enthousiastes et sans ambages de sa préfacière, Marguerite Béclard d'Harcourt (1884-1964), qui les autorise, les sanctionne à l'avance et même les renforce :

16 *Ibid.*, 1, p. 350.

17 Marius Barbeau, *Romancero du Canada*, « Préface » de Marguerite Béclard d'Harcourt, [Montréal], Éditions Beauchemin, 1937, p. 16-17.

18 *Ibid.*, p. 156.

Les conditions particulières de la vie en ces pays [de Québec et du Bas-Saint-Laurent] lui ont permis [à l'auteur Marius Barbeau], ainsi qu'à ses collaborateurs, d'engranger une récolte d'une abondance et d'une richesse extrêmes à une époque où, même dans les provinces [françaises] privilégiées, tout particularisme se nivelle et s'efface. L'effort de ce chercheur passionné est venu sauver un trésor infiniment précieux pour les Français, puisqu'il les éclaire sur un passé dont bien des aspects chez eux s'étaient perdus. Combien il est émouvant de retrouver là-bas, sur les rives du Saint-Laurent ou dans les villages de la Gaspésie, des chansons normandes, poitevines, vendéennes ou saintongeaises qui se sont gardées pures, avec leur saveur intacte dans les mots et dans la musique, grâce à une tradition plus fidèle que celle de leur pays d'origine¹⁹ !

Un demi-siècle plus tard, Donatien Laurent (né en 1935), commentant « La Place du conte populaire français d'Amérique dans la tradition orale de la francophonie²⁰ », note en 1993 :

Les nombreuses publications faites ici depuis plus d'un demi-siècle [...] attestent de la façon la plus éclatante la vitalité des recherches menées au Canada français sur un terrain qui me paraît, pour des raisons diverses, avoir beaucoup mieux résisté que sur le continent à la déstructuration du milieu traditionnel²¹. [...] Et c'est là que la tradition française d'Amérique nous est extrêmement précieuse dans la mesure où elle nous restitue un milieu qui chez nous, en France, a disparu presque partout depuis près d'un siècle : un véritable milieu de tradition orale [...]²². La tradition du conte populaire français d'Amérique nous offre donc quelque chose d'infiniment précieux : elle est une fenêtre sur un monde qui n'existe plus en Europe occidentale aujourd'hui et c'est pourquoi il est si important d'utiliser toutes les techniques audiovisuelles qui existent actuellement pour la fixer avant qu'elle ne nous échappe. Elle est comme le poumon du conte français, comme une algue qui se déploie dans la mer comparée à l'algue séchée, conservée dans un herbier. Nous, nous n'avons plus, dans les meilleurs cas, que l'herbier. Vous, vous avez encore la possibilité d'observer et de rendre compte de la vie de cette tradition²³.

19 *Ibid.*, « Préface » de Marguerite Béclard d'Harcourt, p. [7].

20 Donatien Laurent dans Jean-Pierre Pichette, *L'Œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole et Centre franco-ontarien de folklore, « Ancrage », 1993, p. 275-285.

21 *Ibid.*, p. 276.

22 *Ibid.*, p. 278.

23 *Ibid.*, p. 279.

Le principe du limaçon

Le principe du limaçon pourrait aider à comprendre le mécanisme d'érosion culturelle du centre et justifier le maintien des traditions en périphérie. Si les édifices et les monuments du passé, ceux qui correspondent aux établissements plus anciens, sont ordinairement situés au centre d'une civilisation ou d'un groupe culturel, dans le centre-ville des grandes capitales notamment, c'est plutôt à la périphérie que subsistent le plus longtemps un certain nombre d'anciennes pratiques culturelles. Les vieilles cités, convoitées par les promoteurs de toutes sortes, se convertissent en lieux de mémoire ; elles sont proclamées trésors nationaux, admises parmi les joyaux du patrimoine mondial. La reconnaissance et le prestige qu'elles en retirent favorisent la sauvegarde et la mise en valeur de leurs vestiges historiques à des fins diverses – culturelles, politiques, pédagogiques, économiques et touristiques – et attirent, dans leurs musées et centres d'interprétation culturelle, les élèves et les étudiants, les enseignants et les journalistes, les mandataires et les électeurs, les chercheurs et les curieux, sans compter les touristes. Pour ces cures patrimoniales, les vieilles cités se délestent de leurs résidents encombrants et les repoussent à l'écart, dans les banlieues qui se développent autour. Des paysagistes et des urbanistes réaménagent la coquille vide des cités pour y loger à grands frais de nouveaux habitants ; privées désormais de leur essence, les vieilles cités demeurent la ruine d'un état révolu ; de lieux de vie et de création, elles sont devenues lieux d'exposition.

Le monde animal possède des images propres à illustrer ce phénomène. Celle de l'escargot ou limaçon par exemple qui aurait déserté sa carapace pour aller vivre ailleurs. Le gastéropode, qui l'a fabriquée, n'y habite plus ; un bernard-l'hermite (crustacé parasite qui se loge dans des coquilles abandonnées) y tient désormais résidence. Mais l'escargot vit encore. Dans les marges où il s'est retranché, il a recréé un nouvel habitat et il continue là, en retrait, à façonner sa carapace selon le mode ancien. Et c'est ainsi que le centre, agité par le tourbillon des modes nouvelles – qu'il découvre, attire, reproduit ou répand –, abandonne à la périphérie les modes

périmées dont il se détourne. C'est la centrifugation culturelle.

Toutefois, en matière de conservation du patrimoine, la démarche est inversement proportionnelle au phénomène d'érosion. C'est le centre qui note cette éclipse et s'inquiète de l'illusion cultivée, qui découvre ce mouvement centrifuge et qui crée les institutions (centres de recherches et d'études universitaires, musées, archives) nécessaires à sa récupération, en se vouant à son étude et à sa conservation. Ce phénomène contribue à renverser la tendance et à faire croire que c'est le centre qui a maintenu la tradition. Son intervention se compare ici à celle de l'antiquaire – folkloriste, ethnographe, ethnologue des temps passés – : le centre remarque la chanson que l'interprète populaire chante, adapte et maintient ; il note l'ancienneté de sa mélodie, la simplicité de ses paroles et la naïveté de l'ensemble, et la recueille pour mieux la sauvegarder, l'analyser et la diffuser. Il est certain que son geste sera salutaire, car le témoin qu'il a entendu n'aurait pas eu l'idée de consigner de son propre chef sa poésie. En cela, l'antiquaire, qui se tourne vers la périphérie, agit comme le bras tentaculaire du centre, puisque, en consignait dans ses cartons, pour des fins de recherches et de mise en valeur, la tradition délaissée chez lui et qui a perduré ailleurs, il attire tout vers lui afin d'enrichir ses archives nationales. Cependant, pour jouer son rôle, il a besoin de la mémoire du peuple qui, bourgeois-gentilhomme des temps nouveaux, détient la tradition, souvent sans le savoir ni en connaître la valeur. C'est la démarche culturelle inverse, entraînée cette fois par une action centripète.

Des exemples divers pourraient illustrer ces phénomènes : la survivance de la « guignolée » au Missouri²⁴, tradition depuis longtemps disparue sous cette forme ailleurs au Canada français, ou le port de la ceinture fléchée par les Métis de l'Ouest, accessoire

24 Joseph-Médard Carrière, *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston and Chicago, Northwestern University, « Northwestern University Studies in the Humanities » 1, 1937, p. 6-7. L'ethnologue considère cette coutume, la « Guillonée », comme « la plus pittoresque tradition qui ait survécu » au Missouri et dans la vallée du Haut-Mississippi, mais il note que cette « institution » est en danger, comme la langue et les traditions orales.

vestimentaire complètement abandonné comme symbole identitaire par les Canadiens français et depuis peu récupérée par les Métis des Maritimes, traduisent concrètement cette résistance des marges.

Ce principe confirme que les premiers ethnologues, folkloristes, ont eu raison de mener l'essentiel de leurs enquêtes en périphérie. Ils avaient compris qu'à l'écart du bouillonnement des villes, ils retrouveraient dans les marches que composaient les collectivités rurales, comme l'écume rejetée sur les bords de la mer, les riches gisements que la tradition y avait déposés.